

ment les ecclésiastiques français chassés de l'ancienne mère-patrie du Canada, par la démagogie et le philosophisme, l'orateur explique les idées du défunt évêque touchant les résultats de la cession du pays à l'Angleterre.

“ Bien éloigné de donner dans ces erreurs, ” continue-t-il, “ Monseigneur Briand vit à peine les armes britanniques placées sur nos portes de ville, qu'il conçut en un instant que Dieu avait transféré à l'Angleterre le domaine de ce pays ; qu'avec le changement de possesseur nos devoirs avaient changé d'objet ; que les liens qui nous avaient jusqu'alors unis à la France étaient rompus ; que nos capitulations, ainsi que le traité de paix de 1763, étaient autant de nœuds qui nous attachaient à la Grande-Bretagne en nous soumettant à son souverain ; il aperçut ce que personne ne soupçonnait, que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination. ”

M. Plessis rappelle ensuite les sentiments de profond attachement à la France, qui étaient restés gravés dans les cœurs canadiens ; il applaudit bien sincèrement à ces nobles souvenirs, mais il condamne avec force les aspirations de quelques citoyens qui auraient voulu lever dans la province l'étendard de la rébellion. Enfin après avoir exposé la doctrine de l'église sur l'obéissance due aux autorités constituées, il continue en ces termes à développer la théorie et la pratique de Mgr. Briand, à l'égard du gouvernement établi.

“ Mgr. Briand avait pour maxime qu'il n'y a de